

Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



Rapport annuel 2022-2023

Ce rapport est aussi disponible à :
CSSHC.GOUV.QC.CA/RAPPORT-ANNUEL

Message du directeur général

Monsieur le Ministre de l'Éducation, membres du personnel, parents et partenaires de la communauté,

L'année 2022-2023 marquait la fin du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 et vous pourrez lire dans les pages de notre rapport annuel que plusieurs objectifs ont été atteints ou même dépassés : maîtrise de la langue, écarts de réussite pour les élèves HDAA, cheminement scolaire, développement global, formation, accompagnement, collaboration du personnel, saines habitudes de vie, développement des multiples dimensions de la personne, développement des programmes de formation selon l'intérêt et les besoins des personnes ainsi que la communication et le soutien aux parents. Vous verrez également qu'il nous reste du travail à faire pour atteindre nos objectifs en diplomation/qualification des élèves, notamment les garçons, sur l'état général de nos établissements et sur la proportion des enfants qui présentent des facteurs de vulnérabilité en arrivant à la maternelle.

Fort de ce bilan, une tournée de tous nos établissements d'enseignement et de services a été effectuée afin de définir les besoins de notre clientèle et les moyens qu'il fallait mettre en place dans notre prochain Plan d'engagement vers la réussite. Le comité d'engagement vers la réussite a priorisé les constats et a soumis pour approbation au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 qui nous servira de guide au cours des quatre prochaines années.

D'autre part, les services ont contribué à la réussite des élèves en soutenant les établissements par l'entremise de divers projets.

L'équipe des ressources humaines, en collaboration avec les gestionnaires et les employés, a déployé plusieurs initiatives pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qui touche l'ensemble de nos corps d'emploi, afin de préserver la qualité du service à l'élève.

L'équipe des services éducatifs a continué de soutenir la mise en place d'équipes collaboratives dans les milieux et la formation continue du personnel enseignant.

L'équipe des ressources matérielles a mené plusieurs projets de front : travaux d'agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis complétés, plusieurs projets de parc-école/classes extérieures réalisés, début des projets d'agrandissement des écoles primaires Louis-Saint-Laurent et du Parchemin - Côté Collège et aménagement de locaux mieux adaptés pour accueillir les élèves plus vulnérables.

L'équipe informatique, malgré la difficulté à pourvoir tous les postes, a réussi à offrir un environnement éducatif et technologique qui répond aux besoins des élèves et a su migrer le système de téléphonie qui était devenu désuet.

Le service des finances a poursuivi son travail d'optimisation des sommes provenant des différentes allocations afin de laisser la plus grande marge de manœuvre à nos écoles et à nos centres.

Le service des communications a mis à jour l'ensemble des sites Internet des écoles primaires afin de faciliter l'accès à l'information pour les parents et les partenaires.

Vous verrez aussi, à la lecture du rapport annuel, différentes réalisations qui ont été faites dans nos écoles et nos centres.

Vous pourrez également lire les principales décisions qui ont été prises par le conseil d'administration ainsi que les travaux qui ont été menés par les différents comités de travail.

En terminant, je souhaite remercier les différents partenaires qui sont fort impliqués dans la réussite de nos élèves dans chacune de nos trois MRC ainsi que l'engagement et le dévouement de tous nos employés qui font une énorme différence dans la mise en place de conditions stimulantes pour le développement de nos élèves.



A handwritten signature in black ink that reads "Martial Gaudreau".

Martial Gaudreau,
directeur général

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref.....	4
1.1.1 Nos écoles primaires.....	4
1.1.2 Nos écoles secondaires	5
1.1.3 Nos centres de formation professionnelle	5
1.1.4 Notre centre d'éducation des adultes.....	5
1.2 Services éducatifs et culturels.....	6
1.2.1 Services éducatifs	6
1.2.2 Services culturels.....	6
1.2.3 Services aux entreprises	6
1.2.4 Qualité des services	6
1.3 Faits saillants.....	7
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	11
2.1 Conseil d'administration	11
2.1.1 Les membres	11
2.1.2 Calendrier des séances.....	12
2.1.3 Décisions du conseil d'administration	12
2.2 Autres comités de gouvernance	12
2.3 Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	18
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	18
3. RÉSULTATS	19
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	19
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	29
3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	29
3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	30
3.2.3 Nature des interventions	30
3.2.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	30
3.3 Procédure d'examen des plaintes	30
4. UTILISATION DES RESSOURCES.....	31
4.1 Ressources financières	31
4.1.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources	32
4.1.2 États financiers 2022-2023	33
4.1.3 Gestion et contrôle des effectifs	34
4.1.4 Contrats de service	34
4.2 Ressources matérielles.....	35
4.3 Ressources technologiques	35
ANNEXE 1 - Rapport du protecteur de l'élève	36

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) offre des services d'enseignement à plus de 6 000 personnes. Il regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 4 centres de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes proposant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique de sa région, dont le territoire s'étend sur 5 534 km², comprenant la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire, composé majoritairement de municipalités rurales, nécessite une organisation du transport scolaire pour desservir 4 800 élèves chaque jour sur près de 12 000 km au total.

1.1.1 NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Nous croyons que l'éducation préscolaire et primaire constitue une étape déterminante et fondamentale dans la vie individuelle, familiale et sociale. Cet enseignement doit donc permettre à chaque enfant d'établir les premières fondations de son développement scolaire dans un climat serein et stimulant. Nous tenons résolument à ce que nos jeunes élèves développent efficacement leurs capacités, mais aussi qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur milieu de vie. Seize de nos écoles primaires comptent moins de 100 élèves. Par ailleurs, les deux tiers de nos écoles primaires sont situés en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de ces écoles sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles sises en milieux plus favorisés.

Établissements	Nombre d'élèves	Établissements	Nombre d'élèves
École Gendreau	166	École Notre-Dame-du-Paradis	114
École Sacré-Cœur de Coaticook	226	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	182
École Saint-Luc	175	École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	439
École Sancta-Maria	104	École Notre-Dame-de-Fatima	291
École Saint-Pie-X	16	École d'Audet	72
École Notre-Dame-de-toutes-Aides	38	École des Monts-et-Lacs	64
École de Sainte-Edwidge	80	École de Sainte-Cécile	61
École de Ligugé	25	École des Sommets	93
École Louis-Saint-Laurent	273	École de la Feuille-d'Or	108
École Monseigneur-Durand	226	École de Saint-Romain	40
École du Parchemin Couvent	242	École de la Rose-des-Vents	65
École du Parchemin Collège	261	École de la Source	49
École Saint-Camille	254	École des Monts-Blancs	57
École Saint-Paul	99	École de la Voie-Lactée	73
École des Trois-Cantons	83	Total	4 069
École Notre-Dame-de-Lorette	93		

1.1.2 NOS ÉCOLES SECONDAIRES

Les équipes des écoles secondaires du CSSHC développent les compétences qui sont nécessaires à tous, dans une vision de développement global, tout en valorisant énergiquement les talents individuels de chacun. Les élèves peuvent également explorer leur propre créativité tout en consolidant leur sens des responsabilités sociales. La réussite scolaire au secondaire nécessite à la fois un solide encadrement pédagogique et un enseignement dynamique qui stimule la curiosité intellectuelle et incite au dépassement. Elle exige, en outre, une profonde sensibilité aux difficultés associées à l'adolescence : nos intervenants collaborent pleinement avec les parents dans une perspective de prévention et de soutien. Au secondaire également, nos écoles se retrouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de nos écoles secondaires sont toutefois comparables à ceux des écoles secondaires des centres de services scolaires environnants.

Établissements	Nombre d'élèves
École La Frontalière	729
Polyvalente Montignac	949
Polyvalente Louis-Saint-Laurent	636
Total	2 314

1.1.3 NOS CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSHC compte trois centres de formation professionnelle ainsi qu'une maison familiale rurale qui offrent plus d'une vingtaine de programmes dans des domaines diversifiés : agriculture, forêt, construction, taille de pierre, administration et santé. Plusieurs programmes sont également offerts en concomitance, ce qui permet aux jeunes d'obtenir une double diplomation, soit un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles. Une formation en

alternance travail-études est également offerte pour quelques programmes. L'individualisation de certaines formations a aussi permis de consolider des programmes, tout en permettant des entrées en continu pour la clientèle. Le défi de recrutement est un enjeu d'actualité pour tous les centres de formation professionnelle de notre centre de services scolaire, compte tenu du plein emploi sur l'ensemble de notre territoire. Les besoins en main-d'œuvre des entreprises sont également très présents, ce qui nous amène à revoir constamment les modalités de notre offre de service afin de répondre à cette demande. Dans ce contexte, nos liens solides avec différents partenaires du monde socioéconomique prennent toute leur importance. Par ailleurs, nous devons également relever le défi de l'adéquation formation-emploi en tentant de répondre le mieux possible aux attentes sur ce plan, tout en permettant à notre clientèle de choisir une formation qui convient à ses aptitudes et intérêts.

Établissements	Nombre d'élèves
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA	392
Centre de formation professionnelle Le Granit	129
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	39
Maison familiale rurale du Granit	73
Total	633

1.1.4 NOTRE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Notre centre d'éducation des adultes, qui compte trois points de service (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic), travaille en étroite collaboration avec les différents organismes de chacune des MRC afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, les connaissances et les compétences essentielles à leur intégration sociale et économique. Les besoins en main-d'œuvre étant de plus en plus criants, le centre d'éducation des adultes du CSSHC est appelé à collaborer à différents projets de recrutement de main-d'œuvre pour offrir des services à une clientèle plus éloignée du marché du travail. Il contribue aussi à assurer une mise à niveau des élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, ce qui assure un meilleur taux de diplomation. Les services de francisation sont également sollicités lors de l'accueil de personnes immigrantes en région. La grande majorité de la clientèle desservie par le centre d'éducation des adultes du CSSHC est âgée de moins de 20 ans. Cela fait en sorte que les mécanismes de transition entre le secteur des jeunes et celui de l'éducation des adultes requièrent une attention particulière pour offrir le meilleur service possible aux élèves concernés, avec comme objectif leur maintien à l'école et, éventuellement, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).

Établissement	Nombre d'élèves
Centre d'éducation des adultes du CSSHC	694



1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

1.2.1 SERVICES ÉDUCATIFS

- [Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires](#)
- [Liste des services éducatifs offerts par les centres de formation professionnelle et le centre d'éducation des adultes](#)

1.2.2 SERVICES CULTURELS

Pour le volet activités culturelles et culture scientifique, plus de 200 activités ont été organisées dans nos établissements rejoignant tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Voici quelques exemples d'artistes et d'organismes qui ont fait vivre des activités à nos élèves :

- Caroline Munger, auteure et photographe
- Jocelyn Thouin, poésie
- Daniel Roy, multi-instrumentiste
- Marilou Ferland, artiste
- Les Productions ARTISTA, cirque
- Amélie Bibeau, auteure
- Les Mots s'animent
- Bibitte mobile, insectes
- Samajam, animation musicale

De plus, nos écoles ont fait des sorties culturelles dans différents lieux. Voici quelques organismes visités :

- Le Bunker de la science
- Cité de l'énergie
- Comité culturel de Mégantic
- Comité culturel de Weedon
- Musée Beaulne
- Musée des insectes
- Musée J. Armand Bombardier
- Orchestre symphonique de Sherbrooke
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Salon du livre de Sherbrooke
- Zoo de Granby

1.2.3 SERVICES AUX ENTREPRISES

Les quatre centres de services scolaire francophones de la région de l'Estrie ainsi que la commission scolaire anglophone ont convenu de régionaliser leurs services aux entreprises afin de mieux répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre. Le Service aux entreprises de l'Estrie a offert une multitude de formations tout au long de l'année scolaire dont plusieurs attestations d'études professionnelles. Il collabore également à l'offre de service de francisation en entreprise ainsi qu'à la promotion d'activités de littératie et de numération tout en contribuant à la mise à niveau des travailleurs quant à l'utilisation des technologies.

1.2.4 QUALITÉ DES SERVICES

Concernant la qualité des services éducatifs et culturels offerts, le CSSHC s'engage à :

- offrir une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève;
- améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification chez tous ses élèves;
- former et accompagner son personnel afin d'optimiser la qualité de ses services;
- offrir une formation professionnelle, une formation générale aux adultes et une formation continue qui répondent aux besoins de ses clientèles et qui s'adaptent à leurs réalités socioéconomiques
- mobiliser les parents et les partenaires de nos communautés afin qu'ils contribuent à la réussite des élèves et qu'ils s'impliquent dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle;
- assurer un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- rendre compte de la qualité de ses services et de la gestion de ses ressources en fonction des objectifs choisis dans le plan d'engagement.



1.3 FAITS SAILLANTS

L'année scolaire 2022-2023 aura été marquée par le renouvellement du Plan d'engagement vers la réussite du CSSHC. L'équipe de la direction générale et des services s'est déplacée dans chacun des établissements pour aller à la rencontre de tous les membres du personnel, afin de dresser le bilan du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023. Grâce aux bons coups nommés lors de cette tournée, un cahier des moyens a été élaboré afin de soutenir la réussite de nos élèves. Celui-ci appuiera le plan de mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 qui sera diffusé au cours de la prochaine année scolaire. Différents travaux se déploieront l'an prochain, sous les thèmes du recrutement de la main-d'œuvre, du soutien, de l'insertion professionnelle et du renouvellement des projets éducatifs. En effet, tous nos établissements procéderont au renouvellement de leur projet éducatif au cours de la prochaine année scolaire. L'équipe des services éducatifs les appuiera dans cette démarche qui se veut une occasion de mobiliser les membres du personnel des établissements ainsi que les différents partenaires soutenant la réussite de nos élèves.

D'autre part, les équipes ont continué de mener des actions afin d'atteindre les cibles prévues au Plan d'engagement vers la réussite du CSSHC. Voici une synthèse des principales réalisations de l'année scolaire 2022-2023 :

ENJEU 1 LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

MAÎTRISE DE LA LANGUE

- Accompagnement des équipes-écoles dans l'arrimage des pratiques entre les cycles d'enseignement et dans la mise en place de stratégies probantes.
- Accompagnement des écoles dans l'utilisation des portraits de classe et des outils de suivi.

DIPLOMATION ET QUALIFICATION/RÉUSSITE DE CHACUN/CHEMINEMENT SCOLAIRE

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) :

- Réflexion sur le redoublement et l'engagement parental avec le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) et partage de recommandations aux établissements.
- Accompagnement des équipes pour l'optimisation du service d'orthopédagogie.
- Pratiques probantes partagées en mathématique issues du référentiel en mathématique.
- Soutien aux équipes pour effectuer des portraits de classe afin d'identifier rapidement les élèves plus vulnérables et d'intervenir sur leurs difficultés au bon moment.
- Analyse du profil des élèves décrocheurs afin de trouver des moyens en amont pour stimuler la persévérance.
- Groupes collaboratifs pour réfléchir à l'offre aux élèves en difficulté et au continuum d'apprentissage/enseignement.

FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) ET FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES (FGA) :

- Déploiement de l'offre de service Engagement vers la réussite (EVR) afin de soutenir la réussite des élèves au DEP (FP et FGA).

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

FGJ :

- Projets de robotique et de programmation.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Nethmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.
- Activités en lien avec les contenus obligatoires en orientation.

FP ET FGA :

- Offre du cours « Citoyenneté numérique » (FGA).
- Poursuite de l'intégration des barres PolyX pour améliorer la qualité de l'enseignement à distance (FP et FGA).

ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 1 LE PERSONNEL

FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET COLLABORATION

FGJ :

- Projets de robotique et de programmation.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Netmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.
- Programme d'insertion professionnelle incluant du mentorat et de la formation en gestion de classe.
- Accompagnement d'équipes-écoles dans la mise en place de stratégies probantes visant la réussite des élèves.
- Mise en place de communautés de pratique et de communautés d'apprentissage professionnelles qui regroupent des directions d'établissement, des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels qui souhaitent améliorer leurs pratiques professionnelles. Ces communautés s'appuient sur des stratégies qui ont fait leurs preuves et qui sont orientées sur les besoins des élèves.

FP ET FGA :

- Ajustement de l'organisation scolaire afin de permettre cinq rencontres communes de concertation pour favoriser la réussite des élèves (FGA).
- Journée de formation annuelle FP et FGA portant sur les neurosciences, offerte par M. Steve Masson.
- Poursuite de la communauté de pratique (COP) en FGA à East Angus et à Coaticook sur la mise en place de stratégies probantes afin de contribuer à la réussite des élèves.
- Démarrage d'une communauté de pratiques COP en FP au Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA.
- Formation Logiciel La procure.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

- Poursuite des formations auprès des intervenants sur l'intervention thérapeutique lors de conduites agressives par nos formateurs du CSS.
- Bonification de l'équipe multidisciplinaire qui offre un soutien aux équipes-écoles en lien avec les élèves TSA.
- Accompagnement offert pour une meilleure compréhension du profit de sécurité affective des jeunes.
- Portail pour les techniciens en éducation spécialisée, diverses formations et publications d'un document d'information tous les mois.
- Atelier de sensibilité sur la diversité sexuelle et de genre.

PERSONNEL DE SOUTIEN :

- Abonnement collectif à l'Association du personnel de soutien administratif du Québec (APSAQ).
- Accompagnement des techniciens en éducation spécialisée par un service de mentorat pour l'entrée en emploi et le soutien au besoin.
- Offre de formation diversifiée pour les techniciens en éducation spécialisée, par exemple sur l'attachement, l'opposition, les enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), etc.

SERVICE DE L'INFORMATIQUE :

- Passage à la téléphonie TEAMS.
- Implantation d'un tableau de bord prédictif sur la réussite des élèves.
- Automatisation de la gestion des comptes d'usagers.
- Rehaussement de la sécurité de l'information.



ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

FGJ :

- Toutes les écoles ont participé à la stratégie «À l'école, on bouge au cube !». Ce programme assure aux élèves un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour pratiquées en classe, au gymnase et à l'extérieur, ainsi qu'au moins une sortie en plein air gratuite dans l'année. Ces activités sont animées par différents intervenants de l'école. Plusieurs outils sont mis à la disposition des écoles par l'organisme Force 4 pour développer un programme stimulant pour les élèves (vidéos d'animation d'activités, guide pédagogique, cube géant contenant de l'équipement sportif).
- Plusieurs écoles ont des projets touchant les collations santé.
- Des projets d'activités passion, de programmes d'activités physiques et de santé globale sont offerts aux élèves dans plusieurs établissements.
- Le Club des petits déjeuners offre un service dans plusieurs écoles.
- Des budgets nous permettent le développement de cours d'écoles vivantes.
- Dans certains établissements, les élèves peuvent participer à des jardins communautaires.
- Éducation à la sexualité.
- Intervention positive au primaire.
- Conseils d'élèves.
- Différents projets sont mis sur pied pour susciter la motivation des élèves.
- Soutien au développement des habiletés socioémotionnelles.

FP ET FGA :

- Programmation de plusieurs ateliers variés et destinés aux élèves : pause active, collations santé, semaine de la nutrition, cuisine collective, diversité sexuelle, prévention du suicide, prévention de la toxicomanie, connaissance de soi, etc. (FGA).
- Ajout d'un poste d'agent de développement pour favoriser les partenariats et faire connaître l'offre de service en FGA.
- Promotion des moyens prévus à la Politique de conciliation famille, travail et études (FGA).
- Développement d'offres de service en alternance travail-études pour les DEP : Mécanique automobile, Production acéricole, Secrétariat, Taille de pierre et Travail sylvicole (FP).
- Développement d'une offre de service pour l'AEP Mécanique de véhicules électriques.
- Délocalisation du DEP Production animale à Asbestos (FP).
- Ateliers d'activités physiques (FP et FGA).
- Projet Frigodon (FP et FGA).
- Journée reconnaissance (FP).
- Participation au Défi des recrues (FP).
- Participation aux Olympiades de la formation professionnelle.
- Développement d'un partenariat avec Forêt Hereford (FP).
- Activités de prévention pour contrer le tabagisme et le vapotage (FP).
- Formation RCR (FP).

AXE 3 LES INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

ÉCOLE DU PARCHEMIN - CÔTÉ COLLÈGE

- Ajout de huit classes : 13 300 000 \$

ÉCOLE LOUIS-SAINT-LAURENT DE COMPTON

- Ajout de quatre classes : 9 900 000 \$

ÉCOLE MONSEIGNEUR-DURAND

- Mise à niveau de l'enveloppe extérieure et remplacement des cabinets de chauffage : 1 800 000 \$

ÉCOLE LA FRONTALIÈRE

- Mise à niveau de l'entrée électrique : 1 350 000 \$

ÉCOLE DU PARCHEMIN - CÔTÉ COUVENT

- Réaménagement du 3^e étage : 1 000 000 \$

ENJEU 3 DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

AGIR TÔT

- Concertation avec les partenaires sur le continuum de services à la petite enfance.
- Élaboration et déploiement d'activités de première transition.

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

PARTENAIRES ESSENTIELS

FGJ :

- Utilisation de différents moyens pour garder le contact avec les parents : classe Dojo, Seesaw, Mozaïk, Info-parents, etc.
- Utilisation des journaux locaux pour souligner la participation des parents dans l'Organisme de participation des parents (OPP).
- Communication des aspects positifs du fonctionnement des élèves.
- Diffusion des formations des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2023.
- Divers ateliers de développement de la compétence parentale ont eu lieu dans les écoles.

FP ET FGA :

- Utilisation de l'adresse courriel des parents pour communiquer avec les élèves mineurs (FGA).
- Bonification des communications avec les parents d'élèves mineurs afin de mieux soutenir leur réussite.

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

NOTRE IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

- Bonification de l'offre de services en francisation : plusieurs groupes ont débuté principalement dans le secteur de la MRC du Granit où les besoins en francisation sont plus importants. De nouveaux besoins significatifs ont aussi été comblés dans la MRC de Coaticook. L'offre de service est diversifiée puisque la formation est offerte à la fois en entreprise, en présentiel au centre ou à distance. Les horaires aussi sont variés, ce qui permet de répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle.
- Poursuite des projets de scolarisation des mères (FGA).
- Poursuite du projet Enseignants à la rescousse (FGA).
- Collaboration avec le SAE Estrie pour promouvoir la formation générale de base en entreprise (FGA).

NOTRE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

- Poursuite du déploiement des services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) incluant, en FGA, la formation portant sur les métiers semi-spécialisés (FMS).
- Régionalisation des Services aux entreprises en Estrie : les travaux relatifs à la régionalisation des Services aux entreprises, aux quatre centres de services scolaires francophones de l'Estrie et de la commission scolaire anglophone se sont poursuivis. L'objectif est de desservir davantage de clients et de contribuer à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activité.

AXE 4 L'OFFRE DE SERVICE

- Mise à jour des sites Internet de la formation professionnelle.
- Mise à jour des sites Internet des écoles primaires.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 LES MEMBRES

MEMBRES PARENTS

MEMBRE PARENT DISTRICT 1 :

Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents

Annie Hébert

MEMBRE PARENT ET PRÉSIDENT DISTRICT 2 :

Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Antoine Prévost

MEMBRE PARENT DISTRICT 3 :

Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée

Martine Tremblay

MEMBRE PARENT DISTRICT 4 :

École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X

François Lessard

MEMBRE PARENT ET VICE-PRÉSIDENT DISTRICT 5 :

Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Sainte-Edwidge et Ligugé

Maxime Paradis

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Carole Bourgault

Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel

Jacky Mathieu

Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de finance et de comptabilité ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Kevin Roy

Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

France Dumont

Membre de la communauté, soit une personne âgée de 18 à 35 ans

Isabelle Poulin-Rioux

MEMBRES DU PERSONNEL

Membre du personnel enseignant

Alexandre Dumas

Membre du personnel professionnel – non enseignant

Cléo Guillemette

Membre du personnel de soutien

Alexis Perrault

Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement

Martin Thériault

Membre du personnel d'encadrement

Isabelle Dagneau

Membre du personnel d'encadrement – sans droit de vote

Dany Grégoire

2.1.2 CALENDRIER DES SÉANCES 2022-2023

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
27 SEPTEMBRE 2022	6 DÉCEMBRE 2022	21 MARS 2023	23 MAI 2023	
SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
5 JUILLET 2022	6 SEPTEMBRE 2022	8 NOVEMBRE 2022	14 MARS 2023	27 JUIN 2023

2.1.3 DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS	
DÉCISIONS	Les décisions prises par le conseil d'administration se reflètent dans les procès-verbaux des séances qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2022-2023, lesquels se trouvent sur le site Internet du CSSHC à l'adresse www.csshc.gouv.qc.ca .
FAITS SAILLANTS	<p>Différents comités de travail se sont réunis au cours de l'année afin d'aborder divers sujets permettant d'outiller les administrateurs pour bien exercer leur mandat. Voici les principaux sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none">Travaux menant à l'approbation du Plan d'engagement vers la réussite le 27 juin 2023 - 18 octobre 2022, 14 mars 2023 et 16 mai 2023Ressources matérielles – 29 novembre 2022Projet de loi no 23 - Loi modifiant principalement la <i>Loi sur l'instruction publique</i> et édictant la <i>Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation</i> - 16 mai 2023

Les trois comités statuaires prévus à la *Loi sur l'instruction publique* ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année.

La pratique d'effectuer des sondages d'évaluation de chacune des séances a été maintenue et l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration a été effectuée.

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE VÉRIFICATION - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2022-2023	
MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière de comptabilité ou de finance.
PRÉSIDENCE	Kevin Roy
MEMBRES CADRES	Mélissa Francoeur et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Alexandre Dumas, Annie Hébert, Maxime Paradis et Alexis Perrault
FAITS SAILLANTS	<ul style="list-style-type: none">Suivi des paiements émis par le service des ressources financières.Suivi du plan de gestion contractuelle.Analyse des résultats financiers au 30 juin 2022.Analyse du rapport aux responsables de la gouvernance et des résultats des travaux d'audit et discussion avec l'équipe de vérification externe.Élaboration des encadrements pour les cartes-cadeaux.Réflexions au niveau du contrôle interne.Réflexions et recommandations pour l'élaboration et l'adoption des budgets de fonctionnement et d'investissement du centre de services scolaire.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2022-2023

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 LIP.
PRÉSIDENCE	Cléo Guillemette
MEMBRES CADRES	Annie Garon et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Isabelle Dagneau, France Dumont, Jacky Mathieu et Antoine Prévost
FAITS SAILLANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du questionnaire destiné aux administrateurs dans le cadre du processus d'évaluation annuelle du fonctionnement du CA. • Élaboration d'un questionnaire d'entrevue individuelle avec la présidence du CA pour les nouveaux membres du CA afin d'évaluer l'efficacité du programme d'accueil et d'intégration. • Collaboration avec le comité consultatif de gestion et le comité de parents pour encourager les nouveaux membres des conseils d'établissement à suivre le programme de formation qui leur est destiné par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). • Choix des thèmes qui font l'objet des comités de travail du CA. • Participation de la présidence du comité de gouvernance et d'éthique à la formation élaborée par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et portant sur l'éthique. • Suivi des différents échéanciers électoraux afin de pourvoir les postes vacants.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2022-2023

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.
PRÉSIDENCE	François Lessard
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau et Anne Létourneau
MEMBRES	Martin Thériault, Carole Bourgault, Martine Tremblay et Isabelle Poulin-Rioux
FAITS SAILLANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des 2^e et 3^e blocs du sondage sur la mobilisation, animation d'un groupe de discussion et élaboration d'un plan d'action. • Création d'un tableau de bord RH pour le suivi des effectifs. • Analyse de l'état des effectifs et élaboration de pistes d'action.

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
COATICOOK	Gaudreau, Martial	Directeur général
	Garon, Annie	DGA, secrétaire générale et responsable des communications
	Grégoire, Dany	Directrice des services de l'enseignement et du transport
	Dagneau, Isabelle	Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
	Francoeur, Mélissa	Directrice du service des ressources financières et matérielles
	Létourneau, Anne	Directrice du service des ressources humaines
	Grandchamp, Luc	Directeur du service de l'informatique
	Arseneault, Chantal	Conseillère en gestion de personnel
	Vacant	Conseillère en gestion de personnel
	Martineau, Julie	Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Marin, Émy	Coordonnatrice au service des ressources humaines
	Bastien, Yanick	Coordonnateur au service des ressources matérielles
EAST ANGUS	Blanchet, Catherine	Directrice École Sacré-Cœur
	Desmarais, Tina	Directrice Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA
	Gagnon, Catherine	Directrice adjointe École secondaire La Frontalière
	Lebel, Simon	Directeur Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides, Saint-Pie-X et Saint-Luc
	Lapointe, Kathy	Directrice École Louis-Saint-Laurent
	Morin, David	Directeur École Monseigneur-Durand
	Roberge, Yannick	Directeur École secondaire La Frontalière
	Rose, Jean-Luc	Directeur École Gendreau
	Thériault, Martin	Directeur Écoles de Sainte-Edwidge, Ligugé et Sancta-Maria
	Buzzell, Angel	Gestionnaire administrative d'établissement au Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA
MÉGANTIC	Lachapelle, André	Intérimaire/Gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire La Frontalière
	Tardif, Vanessa	Directrice intérimaire École du Parchemin Côté Collège et Côté Couvent
	Lachance, Anne	Directrice adjointe Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Destrempe-Sein, Michelle B.	Directrice École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	Lacroix, Annie	Directrice École Saint-Camille
	Larochelle, Francis	Directeur Écoles Saint-Paul et des Trois-Cantons
	MacLure, Matthew	Directeur Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis
	Poulin, Tommy	Directeur Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Desrochers, Nathalie	Directrice adjointe intérimaire École du Parchemin, Côté Couvent et Côté Collège
	Roy, Nathalie	Directrice Centre d'éducation des adultes de la CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
LAC-MÉGANTIC	Turgeon, Annie-Claude	Gestionnaire administrative d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
LAC-MÉGANTIC	Ruest, Nathalie	Directrice École St-Romain, Maison familiale rurale du Granit
	Breton, Martin	Directeur Centre FP Le Granit et Centre FP du Haut-Saint-François
	Lemieux, Anne-Josée	Directrice Écoles de la Rose-des-Vents, de la Source et de Sainte-Cécile
	Fillion, Chantal	Directrice adjointe Polyvalente Montignac
	Foley, Geneviève	Directrice Écoles d'Audet et des Monts-et-Lacs
	Leclerc, Stéphanie	Directrice Écoles de la Feuille d'Or et des Sommets
	Lavallée, Jean-Dominic	Directeur École Sacré-Cœur
	St-Jacques, Patrick	Directeur adjoint Polyvalente Montignac
	Talbot, Maryse	Directrice Polyvalente Montignac
	Charest, Marie-Ève	Directrice École de la Voie-Lactée
	Pratte, Chantal	Directrice École des Monts-Blancs
	Vigneault, Chantal	Directrice École Notre-Dame-de-Fatima
	Laroche, Frédéric	Gestionnaire administratif d'établissement à la Polyvalente Montignac

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PRÉSIDENTE	Sandra Denoncourt
VICE-PRÉSIDENTE	Sophie Lanciaux
PARENTS	Martine Bilodeau, Annick Gauthier, Genest Hudon, Nathalie Lecours et Maude Lemieux Isabelle Dagneau, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire Angèle Desgagnés, directrice au soutien des services complémentaires
REPRÉSENTANTS CSS	Catherine Gagnon, directrice adjointe à l'école La Frontalière Ève Rochefort, psychoéducatrice et agente de soutien régionale en trouble du comportement Nancy Bédard, enseignante Annie Bouchard, CIUSSS de l'Estrie CHUS à titre de représentante d'organisme

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE

MEMBRES DU CA	Annie Hébert et François Lessard
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau, Julie Martineau et Jean-Luc Rose

COMITÉ DE PARENTS

PRÉSIDENT	Christopher Huard-Lamothe
VICE-PRÉSIDENT	Maxime Paradis
SECRÉTAIRE, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 1	Annie Hébert
TRÉSORIER, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 4	François Lessard
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 5	Ghislain Lafortune
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 2	Antoine Prévost
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 3	Martine Tremblay
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ EHDAA	Sophie Lanciaux

SECTEURS	ÉCOLES	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
COATICOOK	École Gendreau	Anne Courtemanche	Aucun
	École Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Cathy Lavoie
	École Monseigneur-Durand	Marie-Lune Déry	Marie-Pier Lévesque
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Catherine Quirion	Véronique Fontaine
	École Sacré-Cœur	Sophie Lanciaux	Pierre-Luc Lussier
	Écoles Sainte-Edwidge et Ligugé	Sophie Fontaine	Aucun
	École Saint-Luc	Josianne Bastien-Bonsant	Joanie Morin
	École Sancta-Maria	Marie-Pier Beloin	Annie Martel
EAST ANGUS	École secondaire La Frontalière	François Lessard	Kevin Roy
	École des Trois-Cantons	Marie-Hélène Daigle	Aucun
	École du Parchemin	Christopher Huard-Lamothe	Aucun
	École Notre-Dame-de-Lorette	Antoine Prévost	Françoise Ruel
	École Notre-Dame-du-Paradis	Nadia Béland	Marie-Ève Gagnon
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Valérie Lizée	Stéphanie Roy
	École Saint-Camille	Maxime Paradis	Aucun
	École Saint-Paul	Aucun	Aucun
LAC-MÉGANTIC	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Genest Hudon	Karine Henri-Bibeau
	École d'Audet	Sylvie Tardif	Jackie Couture
	École des Monts-et-Lacs	Philippe Allard	Aucun
	École de la Feuille-d'Or	Annie Hébert	Sandra Poirier
	École de la Rose-des-vents	Kim Rousseau	Shirley Bilodeau
	École de la Source	Julie Lacroix	Marie-Pier Rouillard-Lavoie
	École de la Voie-Lactée	Joanne Bouchard	Aucun
	École Sainte-Cécile	Josée Rancourt	Nancy Walsh
	École de Saint-Romain	Isabelle Quirion	Yannick St-Onge
	École des Monts-Blancs	Jacques Vézina	Marie-Ève Giroux
	École des Sommets	Audrey Suzanne Perreault	Véronique Gosselin
	École Notre-Dame-de-Fatima	Marie Doyon	Julie Hamel
	École Sacré-Cœur	Aucun	Aucun
	Polyvalente Montignac	Annie Hébert	Fabienne Joly

MOT DU PRÉSIDENT, CHRISTOPHER HUARD-LAMOTHE

Le comité de parents est d'abord et avant tout un lieu de rassemblement pour les parents du CSSHC, encourageant les échanges, supportant les membres dans leurs décisions et guidant les membres présents de tous les conseils d'établissement, grâce à des formations accessibles et pertinentes. Il permet de traiter des enjeux sociaux et éducatifs visant notre centre de services scolaire et supporte les différents comités, le conseil d'administration ainsi que la direction dans les nombreuses décisions imputables au CSSHC.

Il est primordial que toutes les écoles soient représentées à chacune des discussions et décisions lors du comité de parents. En retour, il se doit d'être présent pour chacun des conseils d'établissement dans leur développement individuel. Support, formation, résolution de problèmes, le comité de parents vise la progression de chacune de ses 30 écoles face aux enjeux soulevés au cours de la présente année.

Lien de communication direct avec l'ensemble des parents du CSSHC, le comité de parents est une plateforme de travail efficace et essentielle !

Pour consulter le bilan des activités du comité de parents, vous êtes invités à cliquer sur le [lien suivant](#).

2.3 COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

MANDAT

Ce comité a pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant le comportement d'un administrateur susceptible de contrevenir au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

COMPOSITION DU COMITÉ

ME MADELEINE LEMIEUX, AVOCATE (PRÉSIDENTE)	Personne ayant une expertise en matière de déontologie et d'éthique
M. ANDRÉ BARRETTE	Personne possédant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation
MME VIOLAINE FRANCHOMME-FOSSÉ	Ancienne membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire

[Règles de régie interne](#)

REDDITION DE COMPTES

Le comité n'a reçu aucune dénonciation d'une conduite contrevenant au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* au cours de l'année scolaire 2022-2023.

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

REDDITION DE COMPTE 2022-2023 : ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S.O.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S.O.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S.O.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S.O.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S.O.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	S.O.
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

ORIENTATION 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Maîtrise de la langue	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Améliorer ou maintenir le taux de réussite actuel	94,2 %	2018-2019 91,6 % <small>* Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie</small>	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 91,6 % <small>* Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie</small>	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 91,6 % <small>* Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie</small>	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 86 %	4 %	L'objectif était atteint avant la pandémie.	Nous avons amélioré nos structures de tutorat et l'organisation du service d'orthopédagogie afin de revenir aux résultats d'avant la pandémie.
				2022-2023 91,35 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Porter à 80 % le taux de diplomation et de qualification	74,8 %	2018-2019 78,9 %	1,1 %	Plusieurs élèves diplôment ou se qualifient après 7 ans.	Nous mettrons en place un système de prédition afin de prévenir les échecs aux épreuves ministérielles et intervenir en prévention dès 2023-2024.
				2019-2020 79,5 %	0,5 %		
				2020-2021 71,5 %	8,5 %		
				2021-2022 76,3 %	3,7 %		

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 75 % la proportion des élèves diplômés Porter à 12 % le taux de décrochage 	<p>68,9 %</p> <p>14,7 %</p>	2018-2019 Proportion des élèves diplômés : 70,4 % Taux de décrochage : 16,5 %	4,6 % 4,5 %	Nous avions mis en place une solution de recharge à offrir aux élèves qui souhaitaient décrocher, mais l'intervention était trop tardive.	Nous mettons en place un système de prédition qui nous permettra, dès janvier, d'intervenir en prévention auprès d'élèves ciblés au premier cycle du secondaire.
				2019-2020 Proportion des élèves diplômés : 70,4 % Taux de décrochage : 14,4 %	4,6 % 2,4 %		
				2020-2021 Proportion des élèves diplômés : 63,7 % Taux de décrochage : 22,5 %	11,3 % 10,5 %		
				2021-2022 Proportion des élèves diplômés : 68,1 % Taux de décrochage : 20,9 %	6,9 % 8,9 %		
Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Écarts de réussite Garçons et filles Diminuer à 7,5 %	Garçons et filles : 9,5 %	2018-2019 Garçons : 72,2 % Filles : 86,7 % Écart : 14,5 %	7 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 Garçons : 73,4 % Filles : 86,5 % Écart : 13,1 %	5,6 %	S.O.	S.O.
				2020-2021 Garçons : 65,4 % Filles : 78,9 % Écart : 13,5 %	6 %	Des mesures ont été mises en place pour la réussite de tous les élèves, mais l'écart demeure le même.	Nous avons donc répertorié des stratégies démontrées efficaces pour la réussite des garçons spécifiquement et établirons un plan d'accompagnement des établissements.
				2021-2022 Garçons : 70,7 % Filles : 81,8 % Écart : 11,1 %	3,6 %		
		Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves réguliers Diminuer à 28 %	EHDA et élèves réguliers : 31,9 %	2018-2019 EHDA : 61,8 % Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 EHDA : 61,8 % Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 EHDA : 52,9 % Régulier : 80,2 % Écart : 27,3 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 EHDA : 60,2 % Régulier : 83 % Écart : 22,8 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Diminuer à 18 %	21,3 %	2018-2019 19,7 %	1,7 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 17,6 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 16,2 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 16,2 %	Cible atteinte	Le redoublement est trop fréquent au premier cycle.	Les équipes-écoles sont accompagnées pour développer des stratégies d'intervention précoce.

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Les écoles et les centres mettent en place des moyens qui assurent le développement des compétences du 21 ^e siècle	71 %	2018-2019 71 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 81 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 84 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 100 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2022-2023 95 %	5 %	Deux écoles n'ont pas déployé des projets prévus.	Des pistes d'actions ont été proposées aux écoles n'ayant pas mis en place des projets en lien avec ces compétences.



ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

ORIENTATION 2

Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Formation, accompagnement, collaboration	Assurer la formation continue du personnel	Les membres du personnel indiquent à 90 % que les formations et l'accompagnement reçus répondent à leurs besoins	Offre annuelle de formation Formations individualisées	2018-2019 94 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 93 %	Cible atteinte		
				2020-2021 94 %	Cible atteinte		
				2021-2022 92 %	Cible atteinte		
				2022-2023 94 %	Cible atteinte		
	Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Les membres du personnel indiquent à 90 % qu'ils sont bien outillés ou qu'ils ont reçu le soutien nécessaire	Éléments identifiés essentiels à une utilisation optimale des ressources : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une connexion fiable et rapide, même en périodes d'achalandage accru • Exploitation de tout le potentiel des logiciels ou des applications • Maintien d'un parc informatique fonctionnel et efficace 	2018-2019 N/D	N/D	La grande majorité des insatisfactions sont dues au manque de disponibilité des équipements pour certaines catégories d'employés.	Nous allons bonifier l'accès au matériel pour certaines catégories d'employés.
				2019-2020 93 % sont satisfaits du soutien 75 % sont satisfaits de l'équipement disponible	15 %		
				2020-2021 97 % sont satisfaits du soutien 79 % sont satisfaits de l'équipement disponible	11 %		
				2021-2022 93 % sont satisfaits du soutien 79 % sont satisfaits de l'équipement disponible	11 %		
				2022-2023 96 % sont satisfaits du soutien 77 % sont satisfaits de l'équipement disponible	13 %		
Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Tous les établissements ont mis en place des mécanismes de collaboration	50 % des écoles ont mis en place des mécanismes de collaboration	2018-2019 50 %	50 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 74 %	26 %		
				2020-2021 77 %	23 %		
				2021-2022 100 %	Cible atteinte		
				2022-2023 100 %	Cible atteinte		

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

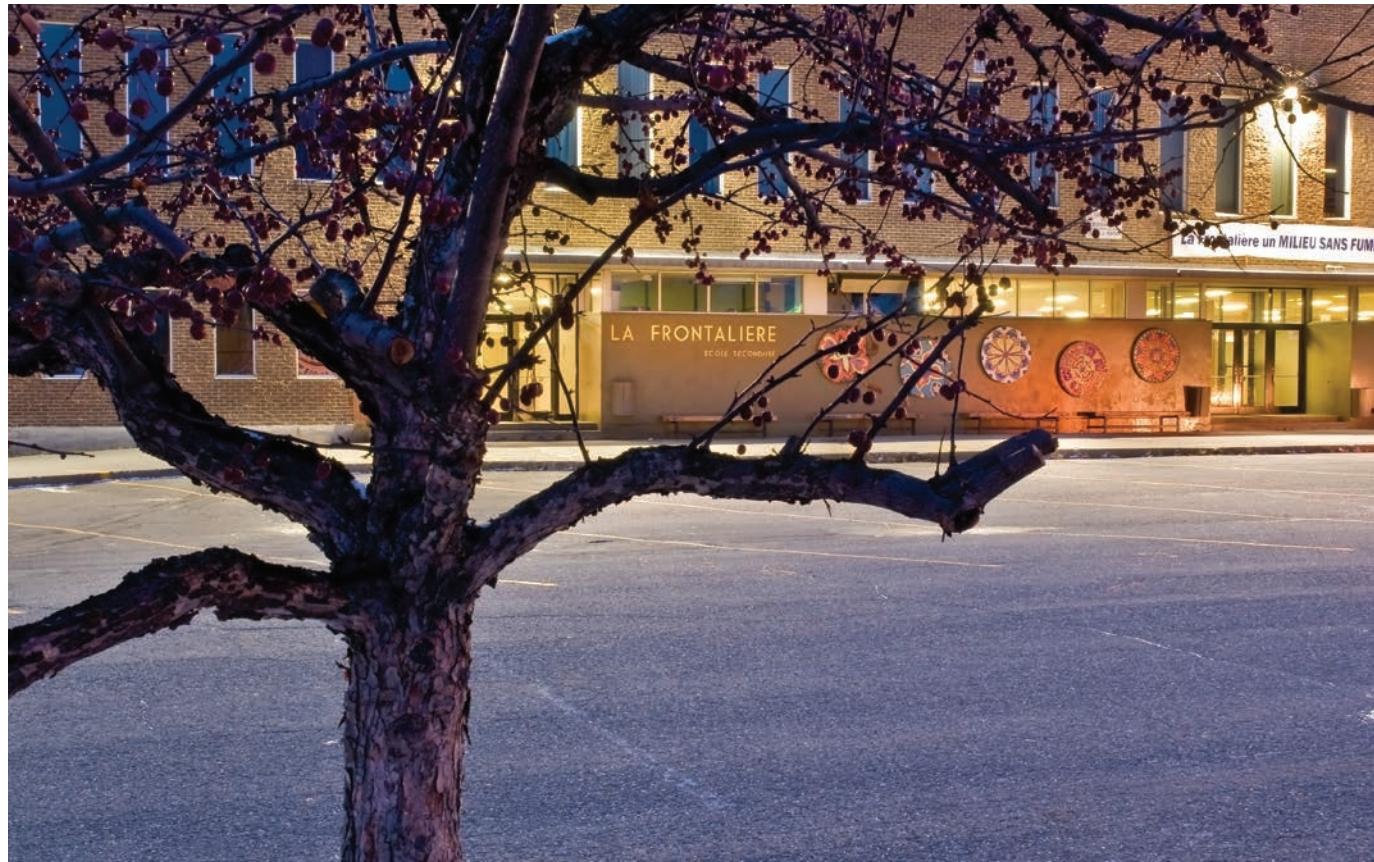
AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
L'environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les saines habitudes de vie	La majorité des établissements ont mis en place des projets en ce sens	2018-2019 61 %	39 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 71 %	29 %		
				2020-2021 87 %	13 %		
				2021-2022 100 %	Cible atteinte		
				2022-2023 100 %	Cible atteinte		
	Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les multiples dimensions de la personne	Une offre variée, mais non répertoriée, est proposée aux élèves	2018-2019 55 %	65 %	Les établissements n'ayant pas indiqué d'actions en ce sens ont probablement sous-estimé leurs actions, car nous évaluons que chaque équipe agit pour le développement des multiples dimensions de la personne. Par exemple, en mettant en place les contenus en éducation à la sexualité.	Des pistes d'actions en lien avec cette sphère de développement sont proposées aux écoles.
				2019-2020 64 %	36 %		
				2020-2021 74 %	26 %		
				2021-2022 91 %	9 %		
				2022-2023 89 %	11 %		
L'environnement éducatif	Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	Les centres mettent en place des actions pour développer les programmes de formation professionnelle	Différents programmes et modes de formation sont offerts, mais une évaluation de la pertinence d'en développer de nouveaux doit être effectuée	2018-2019 4 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		
				2020-2021 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		
				2021-2022 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		
				2022-2023 5 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 3 LES INFRASTRUCTURES

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Environnement physique	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier sont dans un état satisfaisant	80 %	72,5 %	2018-2019 53 %	27 %	Implantation d'un nouveau logiciel de gestion des infrastructures, un outil plus efficace permettant de mieux identifier les activités d'entretien planifiées et de maintien d'actifs et de brosser un portrait plus représentatif de l'état des infrastructures et des scénarios d'investissements à considérer.	Investissements majeurs à prévoir dans les établissements ciblés. Voir le Plan d'investissements 2024-2028 en annexe.
				2019-2020 45 %	35 %		
				2020-2021 42 %	38 %		
				2021-2022 3 %	77 %		
				2022-2023 9 %	71 %		



ENJEU 3 | DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

ORIENTATION 3

Une communauté qui croit en la réussite des élèves et qui s'implique dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	75,5 %	En 2017 pour l'ensemble de la CSSHC 70,8 %	2018-2019 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D	Nos principales actions concernant cet objectif se font en collaboration avec nos partenaires qui travaillent avec la clientèle âgée de 0 à 5 ans. Au cours des dernières années, nous avons davantage documenté les pratiques probantes en la matière.	Depuis octobre 2021, une conseillère en transition scolaire travaille avec les écoles et les partenaires pour établir un plan de transition plus complet pour les enfants qui arrivent en maternelle 4 ans et en maternelle 5 ans ainsi que pour leurs parents. De plus, notre déploiement de la maternelle 4 ans est presque terminé. En 2024-2025, tous nos milieux seront desservis par la maternelle 4 ans à l'exception d'une école qui aura sa classe en 2025-2026.
				2019-2020 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D		
				2020-2021 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D		
				2021-2022 À venir	À venir		
				2022-2023 66,9 %	8,6 %		

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents	Les écoles mettent en place des actions pour bonifier les communications avec les parents	Les communications sont envoyées sous des formats variés	2018-2019 47 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 56 %	Cible atteinte		
				2020-2021 79 %	Cible atteinte		
				2021-2022 89 %	Cible atteinte		
				2022-2023 91 %	Cible atteinte		
Partenaires essentiels	Outiliser les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	Les écoles mettent en place des actions pour bonifier les communications avec les parents	Des formations sont offertes aux parents	2018-2019 50 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 53 %	Cible atteinte		
				2020-2021 71 %	Cible atteinte		
				2021-2022 71 %	Cible atteinte		
				2022-2023 80 %	Cible atteinte		

ENJEU 3 | DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Notre implication dans la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du CSS	<p>Proposer des activités en lien avec la littératie dans le cadre des activités régulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service aux entreprises • Formation générale des adultes • Insertion sociale • Francisation • Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement 	Une offre variée est proposée à la population du territoire	2018-2019 6 nouveaux projets	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
				2020-2021 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
				2021-2022 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
Notre soutien à la communauté	Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	<p>Les centres mettent en place des actions de promotion des services de reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que du service aux entreprises</p> <p>Les services offerts sont adéquats, mais ils peuvent être développés davantage</p>	Les services offerts sont adéquats, mais ils peuvent être développés davantage	2018-2019 4 nouvelles initiatives	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité	Cible atteinte		
				2020-2021 2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité	Cible atteinte		
				2021-2022 Ensemble des initiatives mises de l'avant depuis 2018-2019 en continuité	Cible atteinte		
				2022-2023 1 nouveau projet et 2 projets en continuité Ensemble des initiatives mises de l'avant depuis 2018-2019 en continuité	Cible atteinte		

AXE 4 L'OFFRE DE SERVICE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	<p>Élaborer un plan de communication simple, connu et appliqué</p> <p>Les communications sont envoyées sous des formats variés</p>	Les communications sont envoyées sous des formats variés	2018-2019 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		
				2020-2021 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		
				2021-2022 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		
				2022-2023 1 nouveau projet et 2 projets en continuité Ensemble des initiatives mises de l'avant depuis 2018-2019 en continuité	Cible atteinte		

SOURCES

ENJEU 1 | ORIENTATION 1

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Maîtrise de la langue Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4 ^e année du primaire en juin 2023
		D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2015 (MEQ)
		D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2015 (MEQ) Taux de décrochage 2021-2022
	Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Garçons et filles : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2015 EHDAA et élèves réguliers : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2015
	Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Élèves de 13 ans ou plus admis au secondaire en 2021-2022
AXE 2 Les compétences du 21 ^e siècle	Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Reddition de comptes – établissements

ENJEU 2 | ORIENTATION 2

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Formation, accompagnement, collaboration	Assurer la formation continue du personnel	Sondage CSSHC
		Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Sondage CSSHC
		Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Reddition de comptes – établissements
AXE 2 L'environnement éducatif	Environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Reddition de comptes - établissements
		Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	
AXE 3 Les infrastructures	Environnement physique	Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	Plans d'investissements 2023-2027
		D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier sont dans un état satisfaisant	

SOURCES

ENJEU 3 | ORIENTATION 3

		Objectifs	Sources
AXE 1 La petite enfance	Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM)
AXE 2 L'engagement des parents et des familles	Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents	Reddition de comptes - établissements
		Outiller les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	
AXE 3 L'engagement des parents et des familles	Notre implication dans la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire	Reddition de comptes - établissements
	Notre soutien à la communauté	Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	
AXE 4 L'offre de service	Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	Reddition de comptes - établissements

LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	DESCRIPTION	ACRONYME	DESCRIPTION
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle	FP	Formation professionnelle
ATE	Alternance travail-études	JPS	Journées de la persévérance scolaire
CERÉ	Comité d'engagement pour la réussite des élèves	LTE	Long Term Evolution
CSSHC	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	OEP	Opération d'équipements de production
DEP	Diplôme d'études professionnelles	OPP	Organisme de participation des parents
DES	Diplôme d'études secondaires	RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
EHDAA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	RCR	Réanimation cardiorespiratoire
FAD	Formation à distance	SAE	Service aux entreprises
FGA	Formation générale aux adultes	TIC	Technologies de l'information et de la communication
FGJ	Formation générale des jeunes		

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le CSSHC doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le CSSHC, en collaboration avec ses établissements, a mis en place des outils de signalement des plaintes à la direction générale relativement à l'intimidation et à la violence.

TABLEAU DE COMPILE – INTIMIDATION ET VIOLENCE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NOMBRE D'ÉLÈVES (AU 2022-09-30)	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)
COATICOOK	École La Frontalière	729	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Gendreau	166	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Coaticook	226	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Saint-Luc	175	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Sancta-Maria	104	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	54	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de Sainte-Edwidge et Ligugé	105	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Louis-Saint-Laurent	273	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Monseigneur-Durand	226	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
EAST ANGUS	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	636	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École du Parchemin	242	Aucun événement	Aucun événement
	École Saint-Camille	254	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Saint-Paul	99	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École des Trois-Cantons	83	Aucun événement	Aucun événement
	École Notre-Dame-de-Lorette	93	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Paradis	114	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	182	De 10 à 19 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
LAC-MÉGANTIC	Polyvalente Montignac	949	De 10 à 19 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	439	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Fatima	291	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés
	École d'Audet	72	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-et-Lacs	64	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés
	École de Sainte-Cécile	61	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Sommets	93	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Feuille-d'Or	108	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École de Saint-Romain	40	Aucun événement	Aucun événement
	École de la Rose-des-Vents	65	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Source	49	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Monts-Blancs	57	Aucun événement	Aucun événement
	École de la Voie-Lactée	73	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	Maison Familiale Rurale du Granit	32	Aucun événement	Aucun événement

Proportion d'intervention qui a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève = 0 pour tous les établissements.

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Auprès du secrétariat général, le service chargé d'assurer le traitement des plaintes au CSSHC, 6 plaintes en matière d'intimidation ou de violence ont été reçues et traitées en collaboration avec les acteurs concernés.

3.2.3 NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions menées pour contrer l'intimidation et la violence varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Activités de sensibilisation;
- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- Message à l'agenda;
- Médiation et fiche de réflexion;
- Conséquences liées au geste posé et réparation;
- Soutien à la victime et à l'intimidateur;
- Appel et rencontre des parents;
- Contrat d'engagement;
- Suspension interne ou externe, au besoin.

3.2.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles afin de déterminer les moyens à mettre en place pour répondre spécifiquement aux problématiques vécues par les élèves fréquentant leur école. En voici une liste non exhaustive :

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Animation d'ateliers;
- Incitation auprès des élèves à utiliser une méthode de résolution des conflits efficace et respectueuse;
- Amélioration de la surveillance et de l'animation des cours d'école pour éviter les conflits;
- Formation pour les surveillants d'élèves et les intervenants en service de garde;
- Formation des chauffeurs d'autobus;
- Dépistage des élèves plus à risque.

OUTILS DE DÉNONCIATION

Publicisation des moyens pour dénoncer les situations d'intimidation ou de violence :

- Boîte de signalement;
- Adresse courriel dédiée;
- Onglet sur le site Web de l'école et sur celui du CSSHC.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- Formation aux parents pour bien les outiller sur les actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- Bien faire connaître le code de vie;
- Suivi serré auprès des parents lorsque des situations surviennent;
- Sondage sur le sentiment de bien-être des élèves à l'école pour bien documenter les actions mises de l'avant.

CONCLUSION

Les moyens mis en place par nos écoles pour contrer l'intimidation et la violence sont multiples et adaptés à la réalité de chaque école. Dans le passé, lorsque des situations survenaient, les interventions effectuées étaient adéquates et semblaient répondre aux besoins des parents. Cette année, la sensibilisation semble avoir atteint son but, puisque le protecteur de l'élève n'a traité aucun dossier en matière d'intimidation et de violence.

3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

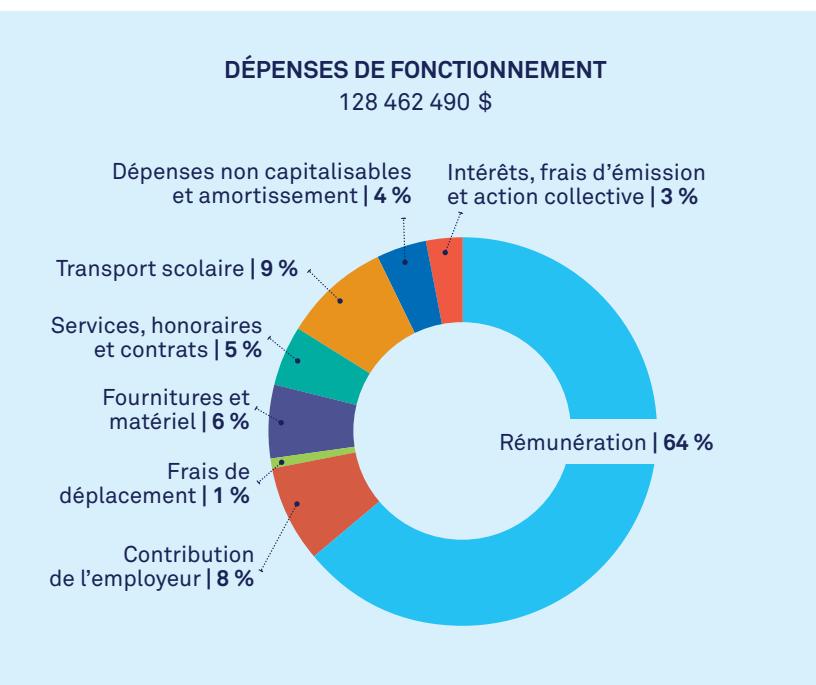
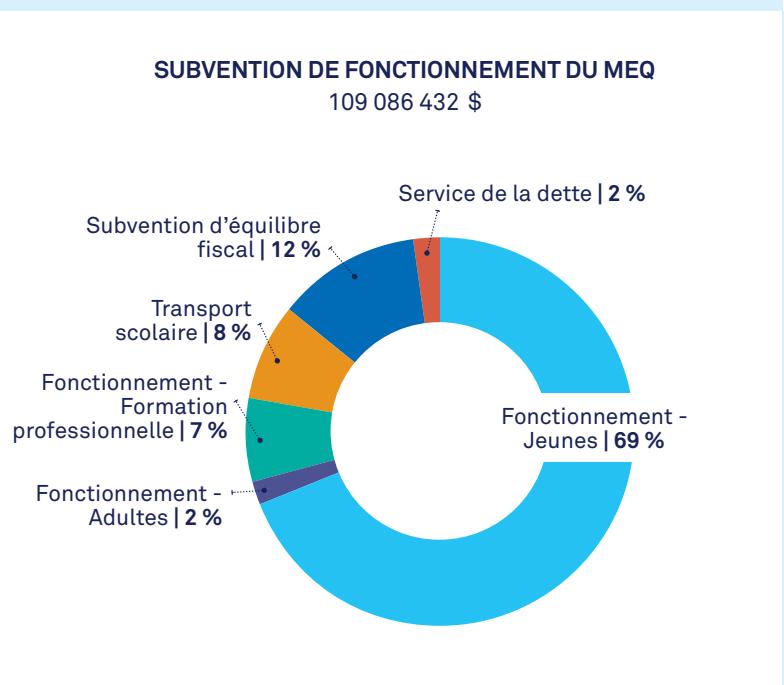
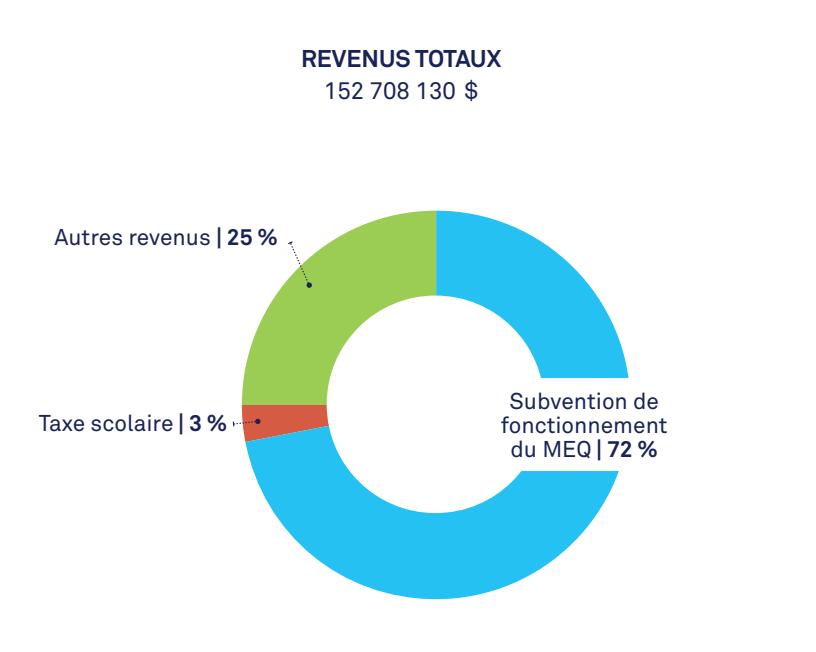
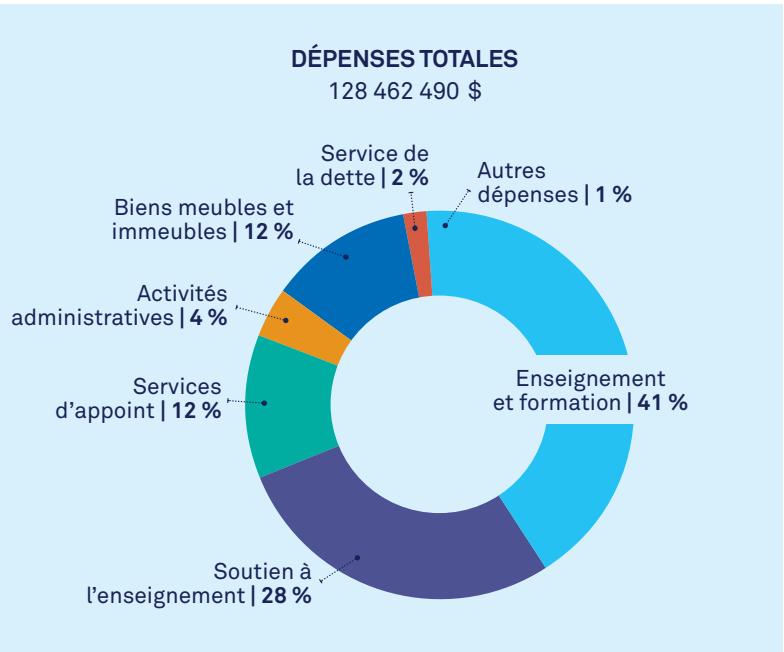
Le processus de traitement des plaintes applicable au CSSHC est accessible sur son site Internet au lien suivant : <https://csshc.gouv.qc.ca/parents/plaintes-et-protecteur-de-leleve/>. Annuellement, à la rentrée scolaire, un envoi est effectué à tous les parents pour s'assurer qu'ils connaissent ce processus ainsi que les personnes-ressources chargées de son application.

À ce sujet, le service du secrétariat général a traité 35 plaintes au cours de l'année scolaire 2022-2023. Comme le prévoit le rapport du protecteur de l'élève Me Christian Beaudry, aucune plainte n'a donné lieu à la présentation d'un rapport au conseil d'administration. Le service du secrétariat général se fait un devoir de traiter les plaintes rapidement en privilégiant un contact personnalisé avec les plaignants. Des communications claires et transparentes entre les plaignants et l'établissement sont privilégiées.

4. Utilisation des ressources

4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023



4.1.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Le centre de services scolaire adopte un budget en équilibre ou respecte la limite du déficit selon l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé, édictée par le ministère de l'Éducation.

De l'ensemble de ses revenus, le centre de services scolaire détermine ses besoins pour les dépenses administratives et les dépenses gérées centralement ainsi que les besoins de ses comités et des montants alloués au fonctionnement des conseils d'établissement. Le centre de services scolaire répartit ensuite de façon équitable le solde disponible de ses revenus entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes en fonction des responsabilités qui leur sont décentralisées.

Le plan d'engagement vers la réussite et les projets éducatifs sont parties intégrantes du processus budgétaire.

4.1.1.1 OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Assurer les ressources nécessaires permettant :

- aux écoles de réaliser leur mission dans le respect de l'égalité des chances et de la réalité socioéconomique du milieu;
- aux centres d'offrir les services éducatifs prévus dans les régimes pédagogiques pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes, et de collaborer au développement social, culturel et socioéconomique de la communauté;
- aux établissements de jouir d'une flexibilité dans la mise en œuvre du projet éducatif.

4.1.1.2 PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

La répartition des allocations budgétaires dans les différents établissements se fait :

- en conformité avec les orientations et les priorités budgétaires retenues par le centre de services scolaire;
- en respectant des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements;
- en ayant un souci d'équité et de transparence;
- en tenant compte des inégalités sociales et économiques entre les différents milieux;
- en tenant compte des besoins exprimés par les établissements;
- en tenant compte des services éducatifs rendus dans chaque établissement;
- en favorisant le développement, la réussite et la qualification de tous les élèves jeunes et adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- en visant la décentralisation de certaines sommes pour lesquelles les établissements peuvent exercer un choix véritable en fonction de leur projet éducatif et de leur plan de réussite.



Les objectifs et principes de répartition des ressources financières 2021-2022 sont accessibles au lien suivant : [Objectifs et principes de répartition des ressources financières](#)

4.1.1.3 CRITÈRES DE RÉPARTITION POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Dans la limite des ressources disponibles, la répartition des ressources peut se faire selon divers critères selon ce qui s'avère le plus approprié. Les modes de répartition peuvent être établis après consultation des directions d'unités administratives concernées, après une décision de la direction générale, une recommandation du comité de répartition des ressources ou du centre de services scolaire. Les critères de répartition des ressources allouées aux EHDAAs sont adoptés après consultation du Comité paritaire du centre de services scolaire et du Comité consultatif des services aux EHDAAs.

Dans la répartition des ressources, le centre de services scolaire tiendra compte :

- des besoins des élèves et des différentes catégories de clientèle (EHDAAs);
- du nombre et du type de classe (classes adaptées, centre de jour, triple niveau);
- des différences reliées à la taille de l'établissement;
- des indices de défavorisation (IMSE);
- des niveaux d'enseignement;
- des indices de réussite scolaire (résultats à risque);
- de la nature des programmes offerts;
- des besoins en personnel en tenant compte des encadrements;
- des besoins exprimés par les directions d'établissements;
- de la situation financière du centre de services scolaire et des établissements;
- des caractéristiques des immobilisations;
- des critères spécifiés par le MEQ;
- de tout autre critère jugé approprié dans les circonstances.



Les critères de répartition des ressources financières 2021-2022 sont accessibles au lien suivant : [Critères de répartition des ressources financières](#)

4.1.2 ÉTATS FINANCIERS 2022-2023

L'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la publication d'un résumé de l'état financier annuel du centre de services scolaire. Voici le résumé pour l'exercice financier 2022-2023 :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2023

	2023	2022 redressé*	2022
REVENUS			
Subventions gouvernementales et autres sources	147 773 094 \$	116 135 744 \$	116 135 744 \$
Taxes scolaires	4 935 037 \$	4 805 493 \$	4 805 493 \$
	152 708 130 \$	120 941 237 \$	120 941 237 \$
CHARGES			
Activités d'enseignement et de soutien	87 659 313 \$	80 876 763 \$	80 876 763 \$
Activités administratives, équipement, activités connexes et services d'appoint	40 803 178 \$	35 854 408 \$	34 458 268 \$
	128 462 490 \$	116 731 171 \$	115 335 031 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	24 245 640 \$	4 210 066 \$	5 606 206 \$
Excédent (déficit) accumulé de l'exercice précédent	(11 637 337) \$	(15 847 403) \$	5 811 591 \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	12 608 303 \$	(11 637 337) \$	11 417 797 \$

* Redressement des états financiers de l'année 2021-2022 suite à l'application de la nouvelle norme comptable SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS)

4.1.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

4.1.3.1 LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque organisme doit faire état de l'application des dispositions prévues à cette loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, voici les données recensées pour le Centre de services scolaire des Hauts Cantons :

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

CIBLE À NE PAS DÉPASSER **1 649 765,50**

ÉTAT DE SITUATION			
HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 797 216,59	9 922,02	1 807 138,61	2 524

Remarque : le dépassement de la cible représente 9,54 % du total d'heures rémunérées. Il est en partie attribuable au réinvestissement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'ajout de ressources en soutien à la réussite et à la qualification des élèves.

4.1.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS, OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

Avec une personne physique	2 contrats totalisant 130 800 \$
Avec une personne morale	4 contrats totalisant 291 684 \$

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES ALLOCATIONS DÉDIÉES AU MAINTIEN D'ACTIFS ONT ÉTÉ BONIFIÉES CE QUI A PERMIS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS PROJETS ASSURANT UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE À NOS ÉLÈVES. EN VOICI LE DÉTAIL :

4.2 RESSOURCES MATÉRIELLES

2021-2022	2022-2023		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
4 275 251 \$	9 196 882 \$	8 539 065 \$	4 451 206 \$

4.3 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE S'EST ATTARDÉ AUX PROJETS SUIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Investissement pour ordinateurs portables en support à l'apprentissage	425 000 \$
Maintien des équipements technologiques déjà en place	35 000 \$
Investissement dans la mise à jour des télés interactives	176 000 \$

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 (DU 1^{ER} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023)

Conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève*, voici mon rapport annuel à titre de protecteur de l'élève du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons :

J'ai traité 18 plaintes pour les mois de juillet 2022 à juin 2023 inclusivement :

- Dix-sept (17) d'entre elles ont été réacheminées vers le processus interne de traitement des plaintes.
- Une (1) plainte a été jugée irrecevable. Elle concernait la gestion des ressources humaines, un sujet qui ne relève pas du Protecteur de l'élève.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence, aucun cas avéré n'ayant été porté à mon attention.

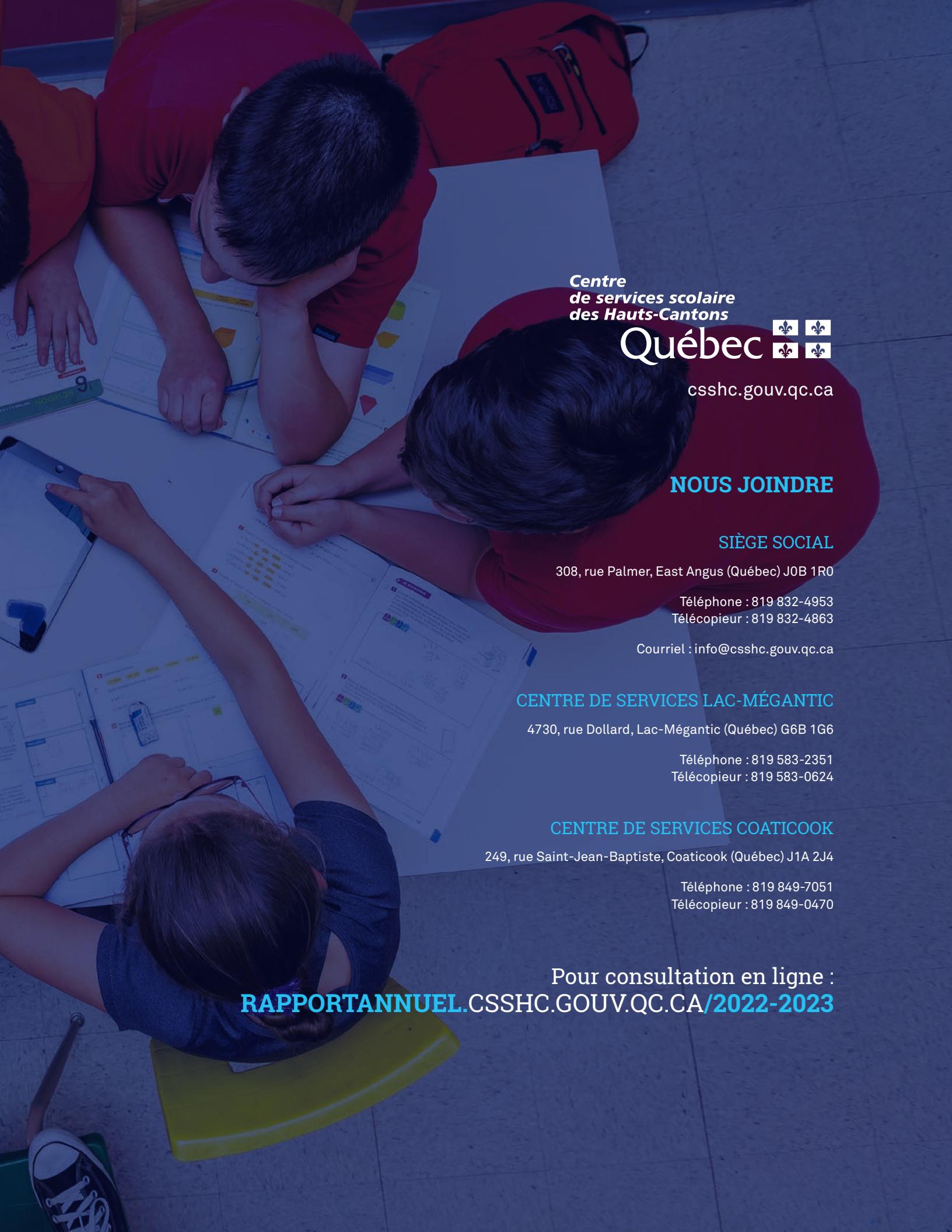
Ce rapport clôt la dernière année d'existence de la fonction de Protecteur de l'élève. En effet, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur le protecteur national de l'élève, une Protectrice régionale de l'élève a été désignée et entrera en fonction le 28 août 2023.

Le 7 août 2023,



CHRISTIAN BEAUDRY
Protecteur de l'élève





**Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons**

Québec 

csshc.gouv.qc.ca

NOUS JOINDRE

SIÈGE SOCIAL

308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 832-4953

Télécopieur : 819 832-4863

Courriel : info@csshc.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES LAC-MÉGANTIC

4730, rue Dollard, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Téléphone : 819 583-2351

Télécopieur : 819 583-0624

CENTRE DE SERVICES COATICOOK

249, rue Saint-Jean-Baptiste, Coaticook (Québec) J1A 2J4

Téléphone : 819 849-7051

Télécopieur : 819 849-0470

Pour consultation en ligne :

RAPPORT ANNUEL.CSSHC.GOUV.QC.CA/2022-2023